

Nom du projet : Augmentation de la capacité du lieu de dépôt définitif de sols contaminés de Signaterre Environnement à Mascouche

3 février 2020
François Robert-Nadeau, M. Env.

Laval le 27 janvier 2020

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques, projet d'augmentation de la capacité du lieu de dépôt définitif de sols contaminés à Mascouche

Monsieur le ministre,

Suite à la consultation de la webdiffusion en différé de la séance publique d'information ainsi que des documents concernant le projet, je sollicite la tenue d'audiences publiques.

Je crois que ce projet d'augmentation de capacité constituera, s'il est autorisé, un passif environnemental pour les générations futures.

De plus, l'augmentation globale du volume de sols contaminées déposé de façon définitive sur l'ensemble du territoire québécois ralentit le développement de nouvelles technologies et/ou la mise en œuvre de technologie existante afin de traiter les sols de manière à ne pas laisser de passif à nos enfants.

Mes principales questions et préoccupations par rapport au projet sont :

-Quel sont les impacts globaux tant négatif que positif de l'autorisation de ce lieu de dépôt définitif de sols contaminés incluant le non-traitement des sols qui pourraient être décontaminés et réutilisé à d'autres fins ?

-Quels sont les technologies disponibles ainsi que les recherches en cours qui pourraient substituer l'augmentation de capacité projetée par le promoteur ?

-Les fonds injecté dans la fiducie sont-ils suffisant afin d'assurer la décontamination des deux millions de mètres cube de sol qui y sera déposé ?

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, veuillez agréer,l'expression de mes meilleurs sentiments.

Alexandre Richard

Citoyen